

Déclaration Liminaire

CAP-C SEPTEMBRE 2026



Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Nous voici réunis pour cette 6ème CAP-C de l'année.

La CGT remercie tout d'abord le bureau BGM-DHMD pour l'envoi du RETEX CAP 2025 qui avait été demandé lors de la dernière CAP par **la CGT**.

Une CAP-C de rentrée après un été où toute la France a pu vivre à l'heure d'un climat méridional à haute intensité. Cette rentrée démarre aussi, telle une formule 1, sur les chapeaux de roues, avec 12 examens dont 4 dossiers refus de titularisation, 1 prolongation de stage, 4 dossiers disciplinaires et 3 recours CREP. Autant dire beaucoup de travail préparatoire au vu du nombre de pièces à analyser en peu de temps.

Il est toutefois important de garder à l'esprit, que de fixer une charge maximale acceptable en termes de quantité de dossier est primordial, afin de garantir un haut niveau d'examen sans altérer les droits et les devoirs respectifs. La productivité et un rendement poussif, peuvent altérer le capital humain et la qualité, malgré les bonnes volontés de chacune et de chacun.

Rappelons que les CAP restent des instances capitales au plus proche de la « vraie vie » de notre ministère, avec une charge mentale particulière et un engagement important. Les avis rendus par la CAP sont également toujours impactant.

Nous pouvons déplorer des dossiers « lourds » ayant très souvent pour origine des problèmes relationnels, parfois mal gérés et canalisés, qui dégénèrent.

Comme tout le monde le sait, la montée en puissance et la professionnalisation des CAP passant du nombre de 47 avant réforme, à 4 aujourd'hui, a eu aussi des effets délétères sur les représentants du personnel qui siègent en son sein. Dans l'avenir des ajustements des réflexions seront inévitables/souhaitables pour in fine mieux « sécuriser » l'exercice de ces mandats.

Concernant la participation des élus titulaires ou suppléants Outre-Mer, il n'est pas concevable de « boycotter » leur participation sous des prétextes fantaisistes provenant de leurs établissements. Par exemple un supposé « impact carbone de leur transport aérien pour leur participation à cette instance » Encore une fois il serait intéressant de se pencher sur le Bilan carbone global du MINARM afin de resituer les choses à leurs places.

Bien sûr **la CGT** est soucieuse des questions environnementales, car l'inverse serait un déni cosmique, surtout à l'heure où nous sortons d'un été cataclysmique dans lequel nous avons pu voir par exemple de nombreux oisillons pas encore en âge de voler se jeter des toits afin d'échapper à une surchauffe insoutenable s'avérant fatal. Du jamais observé jusqu'alors.

Sans transition, **la CGT** rappelle qu'en fin d'année les élections professionnelles appelleront les personnels du ministère des Armées à se prononcer sur la nouvelle représentativité au sein de nos instances. Comme en 2022 le vote se fera de façon électronique. **La CGT** rappelle également les urgences dans un contexte où l'effondrement de la rémunération est précipité par une inflation hors de contrôle qui nous rapproche jour après jour d'une smicardisation généralisée couplée à des avancements exsangues.

Au-delà des tensions que tout cela provoque, les chiffres « ont la dent dure » 20 %, c'est la perte de nos revenus dans la Fonction Publique depuis l'an 2000 faute d'une revalorisation du point d'indice. Cela devient intenable, d'autant plus que le double effet se fera aussi ressentir au moment du calcul des retraites. L'individualisation des rémunérations est incontestablement un échec.

Pour **la CGT** revaloriser le point d'indice de 10% immédiatement est l'urgence absolue au vu de la situation et c'est tout à fait réalisable, mais on ne va pas le développer ici. Qui dit pouvoir d'achat dit aussi réfléchir comment mieux consommer et consommer autrement.

Pour toutes ces raisons le maître mot de la nouvelle journée de mobilisation inter syndicale du 29 septembre où tout le monde est bienvenu, sera sans surprise l'augmentation des salaires devenue l'urgence Nationale d'intérêt public.

En effet, mis en perspective des 211 milliards d'aides publiques distribuées chaque année depuis 20 ans au secteur privé sans contrôle ni contrepartie, cela fait même dire à la commission d'enquête du Sénat qu'il faudrait « un choc de transparence » qu'il n'y a pas depuis 2 décennies.

La CGT vous souhaite une nouvelle fois une bonne rentrée à toutes et tous et vous remercie de votre attention.

